

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES 2022

La Fille SARL au capital de 7 500,00 euros Inscrite au RCS de Paris sous le numéro 490 658 648
SIRET n°490 658 648 00038 – 106 rue de Lourmel – 75015 PARIS

1 OBJET

1.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») définissent le cadre juridique dans lequel la société La Fille SARL (ci-après « La Fille ») réalise ses prestations au bénéfice de ses Clients.

1.2 Toute commande de prestation passée par un Client implique son acceptation sans réserve des CGV, dont il reconnaît avoir pris pleinement connaissance et approuver l'ensemble des conditions.

1.3 Sauf mention contraire expressément acceptée par La Fille, les CGV priment sur les conditions d'achat du Client ainsi que sur toute autre disposition mentionnée sur les bons de commandes, correspondances ou tous autres documents échangés entre La Fille et le Client.

2 COMMANDE DES PRESTATIONS

2.1 L'acceptation de l'offre de prestation intervient à la date de réception par La Fille du devis et/ou bon de commande dûment daté et signé par le Client.

2.2 Les prestations fournies par La Fille se limitent aux seuls éléments explicitement listés dans le devis ou le tableau « Désignation » du bon de commande.

2.3 Toute demande du Client tenant à la réalisation d'ajustements, à la modification des fonctionnalités ou des éléments objet d'un bon de commande ou à l'ajout de fonctionnalités ou d'éléments feront l'objet d'un nouveau devis et/ou bon de commande et d'une facturation complémentaire.

2.4 En cas de résiliation de tout ou partie de l'accord par le Client, par courrier recommandé avec accusé de réception uniquement, seront dues par le Client les sommes correspondant aux prestations démarrées, livrées, l'intégralité des honoraires conseil et gestion de projet indiqués dans le devis et/ou bon de commande ainsi que les frais engagés par La Fille ou ses prestataires.

3 RÉALISATION DES PRESTATIONS

3.1 La Fille débute ses prestations dès réception du devis et/ou bon de commande dûment daté et signé par le Client.

3.2 LE CLIENT RECONNAÎT EXPRESSÉMENT ÊTRE INFORMÉ QUE LA FILLE SUSPENDRA IMMÉDIATEMENT SES PRESTATIONS EN CAS DE NON PAIEMENT DE L'ACOMPTE STIPULÉ À L'ARTICLE 5.2 CI-DESSOUS.

3.3 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et sans garantie. Un retard n'autorise pas le Client à annuler la commande, à refuser les prestations ou à bénéficier de dommages et intérêts.

3.4 A défaut de mentions contraires, les réalisations objet des prestations de La Fille sont livrées au Client selon la/les plus pertinente(s) des modalités suivantes :

- par e-mail sous la forme de fichiers compressés ou non
- par mise en ligne sur un serveur FTP ;
- en main propre sur papier ou support numérique ;
- par voie postale au tarif normal avec la formule « Lettre Suivie ».

4 PRIX

4.1 Les prix mentionnés au devis et/ou bon de commande sont libellés en euros hors taxe et hors éventuels frais de livraison. Ils sont fermes et non révisables pendant la durée de validité de l'offre.

4.2 Les prix sont majorés des éventuels frais de livraison, de la TVA au taux en vigueur en France au jour de la facturation ainsi que de toute autre nouvelle taxe intervenue depuis la commande.

5 MODALITÉS DE PAIEMENT

5.1 Délai de paiement : 30 jours par chèque ou virement à réception de facture.

5.2 Les factures sont payables sans escompte selon les modalités suivantes :

• dès réception de la facture : règlement d'un acompte de :

◦ 30% du montant des prestations de stratégie et conseil, de production web, de relations presse & influenceurs et de gestion de campagnes publicitaires

◦ 70% du montant des prestations de production de contenus

◦ 100% des budgets média et dotations

• au plus tard au trentième jour suivant la date d'exécution des prestations : règlement du solde du montant des prestations.

5.3 A compter du premier jour suivant la date fixée pour le règlement du solde du montant des prestations, le défaut de paiement par le Client donnera lieu au versement de pénalités de retard exigibles sans rappel. Le taux d'intérêt des pénalités de retard est égal à quatre (4) fois le taux d'intérêt légal.

6 PROPRIÉTÉ DES RÉALISATIONS OBJET DES PRESTATIONS

6.1 LA TOTALITÉ DES RÉALISATIONS OBJET DES PRESTATIONS DE LA FILLE ET LES DROITS Y AFFÉRANT DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ PLEINE ET ENTIÈRE DE LA FILLE JUSQU'À COMPLET RÈGLEMENT DES FACTURES ÉMISES PAR LA FILLE, EN PRINCIPAL ET INTÉRÊTS.

6.2 De façon corollaire, le Client ne devient propriétaire des réalisations objet des prestations de La Fille qu'à compter du complet règlement des factures émises par La Fille.

6.3 Sauf mention contraire expressément acceptée par La Fille, seules les réalisations achevées sont livrées au Client, à l'exception de tout fichier de production, fichier de création ou autre document natif ou intermédiaire créés par La Fille dans le cadre de la réalisation de ses prestations.

7 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7.1 En tant que de besoin, La Fille pourra céder au Client les droits de propriété intellectuelle sur ses réalisations dans les conditions strictement énoncées sur la facture. Tous les droits non mentionnés dans le cadre de cette cession sont réservés à La Fille.

7.2 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle des réalisations faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. Toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur ou de ses ayants-droit, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi constitue le délit de contrefaçon au sens de l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

7.3 Il est rappelé au Client qu'en application des dispositions des articles L.121-1 à L.121 9 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur celle-ci de droits moraux perpétuels, inaliénables et imprescriptibles. Les droits moraux attachés à l'auteur comprennent, le droit au respect de son nom, le droit de divulgation de l'œuvre, le droit au respect de l'œuvre et le droit de retrait à l'égard du cessionnaire sous réserve du respect des dispositions de l'article L.121-4 du Code de la propriété intellectuelle.

8 OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1 Le Client reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité du choix et de la mise à disposition de La Fille des contenus notamment textuels, photographiques, iconographiques, illustratifs ou musicaux destinés à figurer dans les réalisations objets des prestations de La Fille (ci- après «les Contenus»).

8.2 A ce titre, il appartient au Client de s'assurer que les Contenus sont conformes à la législation en vigueur et ne sont pas susceptibles de causer un dommage à autrui.

8.3 Le Client garantit à La Fille que les Contenus choisis et mis à disposition de La Fille ne constituent pas une contrefaçon et ne portent pas atteinte aux droits de tiers quels qu'ils soient.

8.4 En tant que de besoin, le Client garantit avoir toute qualité et tout pouvoir pour céder à La Fille les droits nécessaires à l'utilisation des Contenus en vue de la réalisation des prestations.

8.5 En conséquence, le Client garantit La Fille contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle sur les contenus et auquel une réalisation de La Fille porterait atteinte ou invoquant un acte de concurrence déloyale et/ou parasitaire du fait de l'utilisation des Contenus par La Fille.

8.6 Le Client reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité de l'utilisation qu'il fait des réalisations objet des prestations de La Fille.

8.7 LA FILLE NE POURRA EN AUCUN CAS ENCOURIR UNE QUELCONQUE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DU CLIENT OU D'UN TIERS À RAISON DES CONTENUS FIGURANT DANS LES RÉALISATIONS LIVRÉES PAR LA FILLE OU À RAISON DE L'UTILISATION FAITE PAR LE CLIENT DES RÉALISATIONS OBJET DES PRESTATIONS DE LA FILLE.

8.8 Le Client reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde énoncées à l'article 7 ci-dessus quant au respect des droits de propriété intellectuelle et quant aux peines encourues au titre de leur violation.

9 MENTIONS ET RÉFÉRENCES COMMERCIALES

9.1 Sauf mention contraire expressément acceptée par La Fille, La Fille se réserve le droit d'inclure dans les réalisations objet de ses prestations une mention commerciale indiquant sa contribution, du type « Réalisation : "La Fille" », assortie, lorsque le support le permet, d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité.

10 FORCE MAJEURE

10.1 La Fille décline toute responsabilité et toute demande de préjudice en cas de force majeure et notamment en cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grève, guerre, tempête, tremblement de terre, pandémie, défaillance du réseau public des télécommunications, hack de ses serveurs, perte de connectivité Internet due aux opérateurs publics ou privés. La survenance d'un cas de force majeure suspend les obligations nées du contrat.

11 LITIGES

11.1 Les présentes CGV et le contrat signé entre les parties sont régies par le droit français.

A défaut de résolution à l'amiable, tout différend persistant entre les parties à propos de l'exécution ou de l'interprétation des CGV et du contrat sera de la compétence des tribunaux parisiens.